

Réf: Dossier 431992

Avis de constitution

SOCIETE « LUSTER CHOCOLATE »

Siège Abidjan Cocody Angré 9e tranche non loin de
l'immeuble LUMINA SUITES, Lot: 1144, Ilot: 47.:
TELEPHONE: 07 88 04 67 36, Lot 212, Ilot 11

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 05/07/2025, et enregistrés au CEPICI le 08/07/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « LUSTER CHOCOLATE »

Objet : TRANSFORMATION DU CAFE, TRANSFORMATION
DU CACAO, TRANSFORMATION DU CAJOUX

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement
souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan Cocody Angré 9e tranche non loin de
l'immeuble LUMINA SUITES, Lot: 1144, Ilot: 47.:
TELEPHONE: 07 88 04 67 36, Lot 212, Ilot 11

Dirigeant(s) Mlle COULIBALY GNELE MINATA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-08266 du 18/08/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°50047/GTCA/RC/2025 du 18/08/2025

